Notre cahier des charges BIM

3F rend public et met à disposition son cahier des charges pour aider au développement du BIM chez les maîtres d'ouvrage et faciliter sa mise en œuvre chez les maîtres d'œuvre et dans les entreprises.

Au 1er février 2021, 3F a franchi une nouvelle étape en **systématisant le BIM pour la conception de toutes les opérations de construction en Ile-de-France** et adapte son cahier des charges BIM en ciblant un socle de quatre usages :

- le **contrôle automatique des exigences programmatiques** en utilisant les maquettes produites par la maîtrise d'œuvre, lors des revues de projet AVP et PRO ;
- la validation de la conception en s'appuyant sur les **témoins virtuels** produits par la maîtrise d'œuvre à partir de la maquette numérique ;
- l'exigence d'une **présynthèse par le maître d'œuvre** avec les maquettes Architecture, Structure et CVC/Plomberie pour régler les conflits entre lots.
- l'insertion de la maquette produite par la maîtrise d'œuvre dans le **Dossier de Consultation des Entreprises** pour aider à la production d'une offre mieux adaptée.

Télécharger notre cahier des charges BIM